

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA16 26 0073

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 7 mars 2016, un premier projet de résolution (CA16 26 0073) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie* (RCA-8), relativement à un projet particulier autorisant :

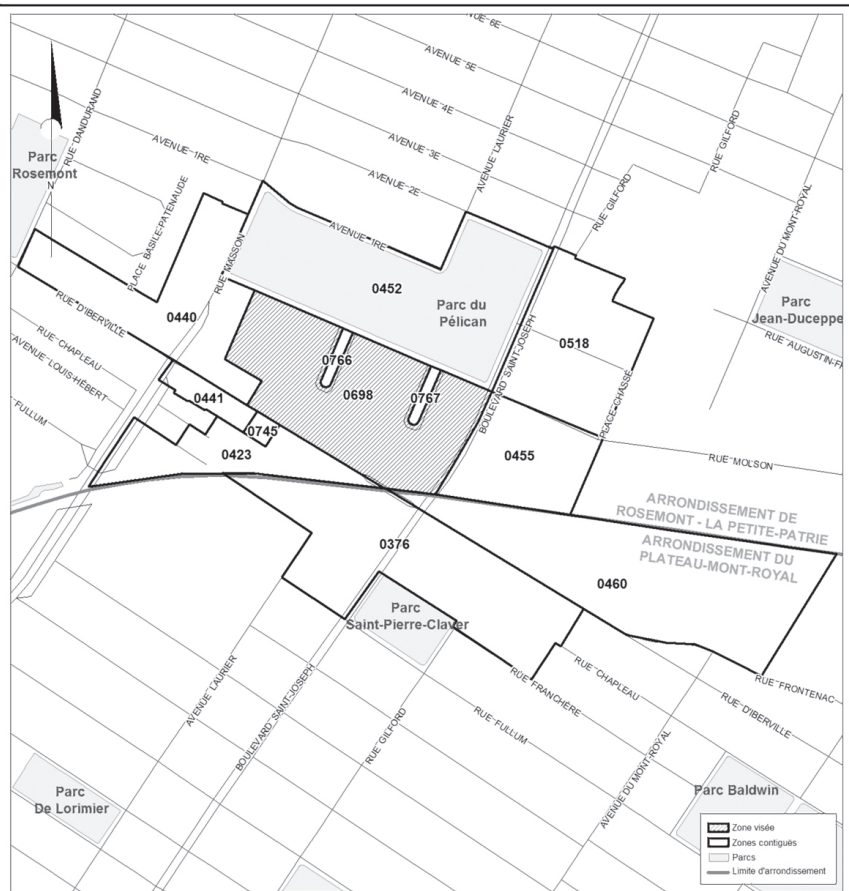
- la démolition d'un bâtiment industriel de 2 étages et la construction d'un bâtiment mixte d'une hauteur maximale de 7 étages et de 28 mètres comportant 149 logements et des unités de stationnement intérieures sous le rez-de-chaussée pour le bâtiment situé au 5300, rue Molson (lot 3 361 750), en dérogation aux articles 9 et 121 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279), relatif à la hauteur maximale prescrite et à l'usage, et ce, aux conditions énoncées dans ledit projet.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 4 avril 2016 à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0698, ci-après illustrée :



1150963072

MARS 2016

Le projet de résolution ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 22 mars 2016.

Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement